

Ancrages Amérindiens : autobiographies des Indiens d'Amérique du Nord, XVIII^e-XIX^e siècles, Fabrice Le Corguillé. Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2021, 271 p.

Stéphanie Boutevin

Volume 51, Number 1, 2021–2022

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1092149ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1092149ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

2564-4947 (print)

2564-4955 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Boutevin, S. (2021). Review of [*Ancrages Amérindiens : autobiographies des Indiens d'Amérique du Nord, XVIII^e-XIX^e siècles*, Fabrice Le Corguillé. Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2021, 271 p.] *Revue d'études autochtones*, 51(1), 137–139. <https://doi.org/10.7202/1092149ar>

© Stéphanie Boutevin, 2022



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

hypothèse qui ne manquera pas d'alimenter le débat récurrent, et combien sensible, à ce sujet. L'auteur a raison d'espérer que de futures recherches archéologiques en Outaouais permettront sans doute d'éclairer cette question, et une initiative en ce sens est d'ailleurs déjà en cours d'élaboration. Je ne suis pas aussi optimiste que lui, cependant, concernant les données génétiques tirées d'ossements humains provenant de sites archéologiques, car elles ne permettent que très rarement d'y reconnaître des identités ethniques ou culturelles précises, malheureusement.

Enfin, la troisième thèse au cœur de cet ouvrage stipule, sur la base de données géographiques, historiques, toponymiques et archéologiques, que le fameux village d'Hochelaga ne se situait ni au sud, ni au nord du mont Royal, comme le voudraient les deux hypothèses dominantes, mais à l'ouest ou, plus précisément, au sud-ouest, c'est-à-dire dans le secteur de Westmount et du chemin de la Côte-des-Neiges. Cette hypothèse peut sembler tout aussi plausible que les deux précédentes, mais en attendant que l'une ou l'autre soit confirmée, celle de Viau ne manquera pas raviver cet autre débat.

On peut bien sûr adhérer ou non aux thèses de Viau, ou encore y souscrire en partie, comme c'est mon cas. Mais à mon avis, nous devons lui être redevables de fournir de nouveaux éléments de réflexion sur des sujets hautement débattus et dont la présentation détaillée et raisonnée témoigne à nouveau de son érudition. De même, je ne peux que souscrire à la conclusion générale de l'ouvrage, qui se veut un plaidoyer pour la réconciliation par le biais de recherches qui devront être plus inclusives envers les populations autochtones et leurs savoirs, incluant la tradition orale, citant en cela le Projet Tiohtià:ke auquel il a contribué et qui devrait prochainement connaître une nouvelle phase en lien avec les perspectives proposées par l'auteur. C'est sans compter la plume élégante

qui caractérise aussi les écrits de Roland Viau et que j'ai été heureux de retrouver ici.

En somme, la lecture de cet ouvrage est hautement recommandée à quiconque s'intéresse à l'histoire de la Laurentie iroquoienne. Il s'agira du dernier opus de Viau sur le sujet, selon une confiance récente de l'auteur, qui souhaite lui aussi poser désormais son regard sur l'univers algonquien. Roland Viau poursuivra donc une retraite active, et nous pouvons espérer de nouvelles contributions de sa part, fort heureusement.

Christian Gates St-Pierre
Département d'anthropologie,
Université de Montréal

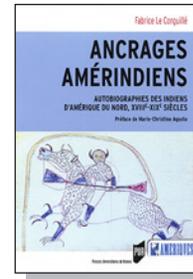
Références

- Ostéothèque de Montréal. 2009. *Analyse zooarchéologique des restes osseux du site Fort Cartier-Roberval (CeEu-4), Cap-Rouge (Québec)*. Rapport inédit soumis à la Commission de la capitale nationale du Québec.
- Trigger, Bruce. 1966. « Who Were the "Laurentian Iroquois"? ». *Canadian Review of Sociology* 3(4) : 201-213.
- Viau, Roland. 1997. *Enfants du néant et mangeurs d'âme : Guerre, culture et société en Iroquoisie ancienne*. Montréal : Boréal.
- . 2000. *Femmes de personne : sexes, genres et pouvoirs en Iroquoisie ancienne*. Montréal : Boréal.
- . 2005. *Amerindia : essais d'ethnohistoire autochtone*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Erratum dans RAQ 50(2)

À la page 74, à la 3^e ligne du haut de la colonne de gauche, la phrase devrait se lire comme suit : « Les Natchez, de leur propre nom taholocéle, « Peuple du Midi »⁴, s'attachent à chaque instant à maîtriser la lumière du Soleil ».

À la page 87 de la version papier, la deuxième partie de la note 4 devrait se lire comme suit : « Selon le linguiste Geoffrey Kimball (comm. pers. juin 2020), il pourrait signifier taholocéle "Peuple du Midi", de tah-"peuple", et ʔolocéle "midi" ».



Ancrages Amérindiens : autobiographies des Indiens d'Amérique du Nord, xviii^e-xix^e siècles

Fabrice Le Corguillé. Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2021, 271 p.

AMI-CHEMIN ENTRE l'étude linguistique et l'analyse historique, Fabrice Le Corguillé analyse dans son ouvrage plusieurs autobiographies rédigées par des autochtones aux États-Unis entre la fin du xviii^e siècle et le xix^e. Structuré en trois sections, le livre s'articule autour de grandes étapes : se présenter, se raconter et se recomposer. Il s'agit en fait d'analyser l'usage et la perception de chacun de ces écrits au fil du temps en se concentrant sur la terminologie et l'étude des images et du vocabulaire qui sont la marque de fabrique des textes. L'auteur se concentre principalement sur cinq auteurs amérindiens (Samson Occom, qui a publié en 1765 et en 1768 ; William Apess, de 1829 à 1837 ; Sarah Winnemucca Hopkins, 1883 ; Andrew Jackson Blackbird, 1887 ; Francis La Flesche, 1900), qu'il compare entre eux à la lumière d'un corpus secondaire d'une vingtaine d'autres écrivains autochtones. Le choix de son corpus principal lui permet de couvrir un long xix^e siècle pour y étudier les changements dans la façon d'écrire et de partager les informations de chacun des auteurs.

Dans sa première partie, Fabrice Le Corguillé se concentre sur l'écriture personnelle de chacun, qui révèle le besoin de ces auteurs de se raconter, c'est-à-dire d'apporter sur leur réalité un éclairage différent de celui que les Blancs pouvaient donner dans leurs propres récits. On comprend l'importance de l'usage du « je » dans ces autobiographies, qui prend une valeur quasi

symbolique et revendicatrice dans des textes parfois anodins. Il s'agit ici de mettre en avant l'aspect « témoignage » de ces écrits, quelle que soit l'époque, qui cherchent à valoriser l'image de l'autochtone et à sortir du discours très stéréotypé qui prédomine dans la littérature de leurs contemporains.

Le Corguillé analyse en détail la construction linguistique de chaque texte pour appuyer son idée et il montre également que rien dans ces écrits n'est laissé au hasard : le choix même du nom utilisé par chaque auteur pour signer son texte est un acte d'affirmation de son identité et une forme de revendication en tant qu'individu. On retrouve ici les mêmes observations que celles que les historiens spécialisés en histoire autochtone ont pu faire pour d'autres communautés dont les membres ont été alphabétisés à la même époque : cette similitude dans les écrits amérindiens se remarque autant sous la domination coloniale britannique du Canada que sous celle des États-Unis après leur indépendance.

Cette première partie s'interroge également sur l'importance de la langue dans laquelle sont écrites ces autobiographies et souligne que le choix de l'anglais n'était pas non plus anodin : en s'appropriant ce savoir et en rédigeant leur texte en langue anglaise, les auteurs retrouvent un pouvoir de décision, un pouvoir de transmettre et de faire entendre leur voix. L'anglais est présenté par ces écrivains comme une langue « véhiculaire » qui ne leur était cependant pas étrangère puisque la plupart d'entre eux avaient été instruits dans des écoles anglophones protestantes.

En intitulant sa seconde partie « se raconter », Le Corguillé nous ramène au contenu du texte des autobiographies. Il nous montre comment ces écrits sont empreints de la culture orale de chaque auteur et à quel point on peut y voir toutes les influences culturelles que chacun a connues. Ainsi, après être revenu sur les pratiques de proto-écriture de certaines communautés, Fabrice Le Corguillé

analyse l'apport de la Bible, souvent support d'alphabétisation dans le récit. On peut comprendre le processus de transfert culturel qui apparaît dans l'usage des mythes et le recours aux paraboles dans certains textes, paraboles qui servent aux auteurs à affirmer leur identité propre.

Le Corguillé s'appuie sur certains des mythes et contes racontés dans son autobiographie par Winnemucca – la seule autrice de son panel, signe de la rareté de ce type de source – pour analyser l'attitude des Paiutes à l'égard des Blancs : une attitude plutôt pacifique, qui tranche avec le comportement violent des Blancs. Il ne fait cependant pas d'analyse historique détaillée et se borne à remarquer que son autrice accorde une importance à ce type de mythe mais qu'elle en pointe aussi les limites dans ses relations avec les Blancs. Il en va de même avec les histoires mettant en scène le trickster, récits très courants dans les cultures orales autochtones et qui ont surtout un rôle didactique. Fabrice Le Corguillé montre comment, en définitive, ces auteurs font preuve de recul et de réflexion dans leur autobiographie par rapport à leurs propres récits fondateurs et poussent leur analyse jusqu'à s'interroger sur la façon dont leur culture et leur peuple sont compris par la société coloniale qui les entoure.

Ainsi, certains se sont même intéressés à la terminologie qui est utilisée pour désigner les autochtones dans les textes : Le Corguillé remarque ainsi que cette problématique très actuelle concernant la désignation des peuples et des individus se retrouve dans le texte d'Apess qui proposait déjà, dans le premier tiers du XIX^e siècle, d'utiliser le terme « *Native* ». S'il a fini par utiliser le terme « *Indian* », très usité à cette époque, il s'est toujours attaché à le valoriser pour sortir du stéréotype et y accrocher son identité. En mettant l'accent sur la terminologie et le vocabulaire employés par les auteurs amérindiens, Le Corguillé montre que la façon d'utiliser l'écriture dans ces autobiographies était un engagement presque politique de la part de ces

auteurs. D'ailleurs, il fait un parallèle avec les autobiographies de la communauté afro-américaine et montre que certains écrivains amérindiens avaient pris position contre l'esclavage. Il voit dans le destin de ces deux cultures une similarité et une « communauté de pensée ». Si le parallèle est intéressant, on peut regretter qu'il ne fasse l'objet que de quelques pages car l'auteur ne fait que survoler cet aspect de l'écriture autochtone.

Dans la dernière partie de l'ouvrage, intitulée « Se recomposer », Le Corguillé aborde la question de l'intégration ou de l'assimilation des populations autochtones à la société dominante. Il met en exergue notamment l'usage du paradigme « parent-enfant » assez courant dans la littérature amérindienne pour caractériser les relations entre les Blancs et les peuples autochtones, dans un équilibre fragile et inégal. Là encore, on pourrait faire un parallèle avec d'autres travaux qui ont montré que ces références à la parentalité étaient étroitement liées à une question de place dans l'ordre social et surtout à un ensemble de devoirs et de droits dans les échanges.

Le Corguillé revient également sur le mélange des cultures qui apparaît dans les textes amérindiens et qui montre l'influence non négligeable de la culture chrétienne. Certaines parties des textes autobiographiques amérindiens relèvent du tragique, voire de la dystopie. Les auteurs montrent que leurs peuples ont tendu la main, aidé parfois la société coloniale à prendre pied sur leur territoire, mais qu'en échange, ils ont été exclus, privés des ressources de leurs propres terres et de leur place dans cette nouvelle réalité sociale. Ce constat est parfois empreint de détresse dans l'usage des images et du vocabulaire. Jusque dans leur crainte de l'au-delà, l'influence coloniale a eu des effets dévastateurs sur les repères culturels et identitaires de ces auteurs qui mélangent leurs croyances avec celles du christianisme. Dans cette dernière partie, Le Corguillé fait une forme d'analyse rapide des effets néfastes de la colonisation et de ses

conséquences sur les communautés qui cherchent encore leur place dans la nouvelle société dominante.

Ancrages amérindiens revient avec justesse sur une appropriation de l'écriture par des Amérindiens qui s'en sont servi pour revendiquer une identité, défendre leur vision de la réalité coloniale et transmettre leurs impressions sur les conséquences de la colonisation sur leur place dans ce nouvel ordre social. L'analyse linguistique qui est la ligne rouge de tout l'ouvrage s'avère très pertinente ; le texte de chaque auteur est éclairé à la lumière des autres et permet d'aborder, en creux, un contexte historique qui replace le contenu de ces écrits dans un plus grand ensemble.

La principale difficulté de lecture est liée à la diversité des auteurs et de leurs origines : on va des Paiutes aux Ojibwas, en passant par les Pequots ou les Mohegans comme s'ils ne formaient qu'un seul peuple à des époques variées, alors que chacune de ces populations a ses propres spécificités culturelles et fait face à une situation sociale différente. Il aurait été sans doute utile de mieux contextualiser culturellement chaque auteur et peut-être de pointer les points communs et les différences historiques qui entourent la situation de chaque peuple au moment de l'écriture de ces autobiographies. En revanche, la comparaison avec le corpus secondaire, quoique parfois source de confusion, est un vrai atout pour quiconque s'intéresse à l'appropriation de l'écriture par ces populations. On y retrouve des points communs et des points de vue partagés entre des individus qui ne se connaissaient pas forcément mais qui ont une perception semblable de leur réalité sociale. Enfin, l'étude des procédés d'écriture et des similitudes avec d'autres types de textes demeure la force de cet ouvrage qui est un excellent moyen d'aborder les écrits amérindiens du XIX^e siècle aux États-Unis.

Stéphanie Boutevin

Chercheuse associée au GSRL (Groupe Sociétés, Religions, Laïcités) - UMR8582



**L'empire face aux Renards :
La conduite politique d'un conflit
franco-amérindien 1712-1738**

Raphaël Loffreda. Septentrion, Québec, 2021, 336 p.

ENTRE 1712 ET 1738, la Nouvelle-France est en guerre avec les Mesquakies, une nation algonquienne originaire de la baie des Puants située sur la rive ouest du lac Michigan. Ceux que les Français nomment à l'époque les Renards refusent d'intégrer l'alliance politique et économique que la France a signée en 1701 avec l'ensemble des autres nations autochtones du Pays d'en Haut. Ce conflit larvé, ponctué de phases inégales de violence parfois brutale, est remis au premier plan de l'historiographie francophone dans *L'empire face aux Renards* de Raphaël Loffreda. Fruit d'une décennie de recherches qui a débuté à l'Université Paris-Sorbonne avec l'obtention d'un master en histoire impériale et coloniale, Loffreda, au diapason de l'histoire coloniale, impériale, atlantique et moderne, renouvelle la manière d'appréhender la guerre comme sujet d'étude historique.

Les guerres des Renards ont habituellement été abordées dans l'historiographie selon le cadre colonial, mais Loffreda les réinsère dans l'espace atlantique français. Telle une lentille capable de changer de distance focale, il positionne l'échelle spatiale de ces guerres d'abord au plus haut niveau de l'empire, c'est-à-dire là où se conçoivent les politiques concernant les Renards : dans le bureau du ministre de la Marine en métropole et du gouverneur général en colonie. La seconde échelle est celle de la Nouvelle-France où les pouvoirs locaux, ceux des colonies du Canada et de la Louisiane collaborent ou s'opposent en regard à la marche à

suivre concernant la guerre contre les Renards. Enfin, le dernier niveau d'observation est celui du Pays d'en Haut où les décisions politiques s'incarnent et s'exécutent. À travers de ces trois échelles d'analyse, Loffreda s'intéresse au processus décisionnel entre la métropole et la colonie quant à la gestion politique du conflit. Selon lui, la conduite politique des guerres Renards résulte d'une élaboration atlantique. Loffreda utilise le cadre conceptuel de François-Joseph Ruggiu qui avance que les colonies participent au développement de l'État royal par une politique impériale intégrée élaborée dans le bureau des colonies. Pour l'auteur, la gouvernance des guerres Renards a été largement décidée par la Nouvelle-France, relativisant ainsi les prétentions absolutistes de Versailles qui en définit tout de même les contours.

C'est donc sans surprise que Loffreda a étudié la correspondance officielle entre Versailles, le Canada et la Louisiane afin d'identifier l'évolution de la pensée politique de ces acteurs au fil de ces trois décennies de conflit. Trois parties organisent l'ouvrage de Loffreda. La première sert de pierre d'assise aux deux autres et retrace l'histoire complexe des relations entre les Français, leurs alliés et les Renards. L'auteur cherche notamment à confirmer si ces derniers ont été victimes d'une politique génocidaire de la part des Français. La seconde partie analyse les processus d'élaboration de la documentation sur laquelle s'appuient les autorités françaises pour définir leurs politiques et la manière dont elles se traduisent concrètement dans l'empire. La dernière partie, quant à elle, cherche à déterminer le poids de la colonie et de la métropole dans l'élaboration d'une ligne politique face aux Renards.

La première partie du livre s'appuie essentiellement sur l'historiographie des guerres Renards. Le premier chapitre revient sur la création de l'alliance que les Français forgent avec une majorité des Algonquiens de la région des Grands Lacs à partir